



COMMUNE D'EVIONNAZ

LUTTE CONTRE LES VERS BLANCS

Chères citoyennes et citoyens,

En collaboration avec l'entreprise Mottiez Fleurs et Paysages SA, nous vous informons sur les problèmes liés aux vers blancs du hanneton. Certaines années, ils causent de gros dégâts aux racines des pelouses, des jardins potagers, des conifères, des arbustes et des arbres fruitiers.

Il existe désormais une méthode biologique, qui a fait ses preuves, pour lutter contre le ver blanc. Il s'agit du champignon, *le Beauveria brongniartii* qui se répand dans le sol et infeste les vers blancs pour ensuite les tuer.

Vous pouvez, sans danger et immédiatement après l'application de « Beaupro », planter ou semer des fleurs ou des légumes.

Pour une bonne efficacité, l'application du *Beaupro* dans le sol se fait, au printemps, entre le mois de mars et avril. Toutefois, un traitement en mai est encore possible, pour autant que le sol reste humide le plus longtemps possible après l'application.

Utilisation

- Dans un sol nu, *Beaupro* peut être intégré avec un motoculteur.
- Dans les pelouses ou sur les surfaces plantées, faire 10 trous avec un plantoir ou 6-9 fentes par mètre carré avec une bêche et y répandre *Beaupro*. Après l'application, bien refermer les trous.

Ce produit ne se conserve pas, il doit être utilisé dès réception.

Procédure pour la commande des produits :

- Les commandes se font, uniquement sur place, auprès de Mottiez Fleurs à Collonges.
- Les produits sont payés à la commande.
- Le client choisit le jour du traitement, de mars à mai. Il reçoit le produit à son domicile, directement du fournisseur.
- Le prix 2021 pour un kilo de *Beaupro* est de CHF 48.50 + 9.95 de frais de port. (1 kg pour 100 m²)

Nous vous informons qu'en cas de commande auprès de l'entreprise Mottiez fleurs et paysages SA, **la Commune d'Evionnaz prendra en charge le 1^{er} kilo**. Vous pourrez vous faire rembourser au bureau communal sur présentation du ticket de caisse.

Nous vous remercions par avance de votre aide dans la lutte contre le ver blanc.

Evionnaz, février 2021

L'Administration communale